

PRÊTS POUR VOS DÉCLARATIONS DE REVENUS?

Aucun déplacement n'est requis. Tout peut se faire à distance.

Service Assistance Comptable est un fournisseur de service de préparation de déclarations de revenus autorisé par l'Agence du Revenu du Canada (ARC).

Munis d'un logiciel homologué et d'un service automatisé, nous transmettons votre déclaration de revenus, le tout sans frais supplémentaires.

Procédures à suivre pour les déclarations de revenus

1. Tout d'abord, remplir la fiche d'ouverture de dossier en fermant ce document.

2. Envoyez vos reçus et feuillets d'impôt à l'aide de l'une de ces 3 options :

 236, route Saint-Jean Saint-Malachie (Québec) G0R 3N0

 sdenis.sac@telus.net ou par la boîte de dépôt prévue à cet effet dans la fiche d'ouverture de dossier

 Télécopieur: 418 642-5518 (10 documents et moins)

3. Un avis vous sera envoyé confirmant que nous avons bien reçu vos documents.

4. Au besoin, nous communiquerons avec vous pour une entrevue téléphonique.

5. Dès que votre déclaration sera complétée, nous communiquerons avec vous.

6. Vos déclarations seront transmises par voie électronique suite au paiement de votre facture.

 Virement Bancaire

 Crédit : Visa, MasterCard, American Express et Discover

7. Vos documents vous seront retournés soit par courrier électronique ou par la poste (des frais s'appliquent).

SITUATIONS QUE NOUS NE TRAITONS PAS

1. Biens ou capitaux étrangers.
2. Revenus imposables à l'étranger.
3. Air BnB
4. Uber
5. Gains en capitaux / transactions en bourse non déclarés sur un formulaire T5 ou T3
6. Succession
7. Dossier immigration
8. Faillite

Merci de faire confiance à Service Assistance Comptable pour vos déclarations de revenus.